

Le Livret A

LES CHIFFRES

- **46 millions** : c'est le nombre de Français qui ont un Livret A.
- **128,1 Mds €** : c'est l'encours total du Livret A au 31 décembre 2007.

L'ESSENTIEL

- Le Livret A, c'est le **placement préféré des Français**.
- Il sert à **financer la construction et la rénovation des logements sociaux**.
- La rémunération du Livret A est revue automatiquement 2 fois par an, la prochaine se fera le 1er février. **Ce n'est pas le Gouvernement qui décide et il est prématuré d'en parler aujourd'hui.**
- Néanmoins, l'hypothèse **d'une baisse de la rémunération permettrait de financer plus de logements sociaux.**

QU'EST-CE QUE LE LIVRET A ?

- **Livret d'épargne défiscalisé, c'est le produit d'épargne préféré des Français** choisi par 46 millions d'entre eux.
- C'est un produit totalement sécurisé puisque les sommes placées sont garanties par l'État.
- Au 31 décembre 2007, l'encours total était de **128,1 Mds €**.
- Aujourd'hui exclusivement distribué par la Banque Postale, les Caisses d'épargnes et le Crédit Mutuel (sous le nom de Livret Bleu), **il sera proposé par toutes les banques à compter du 1er janvier 2009.**
- **Les sommes collectées** par les réseaux bancaires sont centralisées à la Caisse des dépôts qui prête aux organismes HLM **pour construire et rénover les logements sociaux** (près de 90 Mds € d'encours de prêts à long terme jusqu'à 60 ans).

POURQUOI LA REMUNERATION DU LIVRET A POURRAIT-ELLE DIMINUER ?

- **Ce n'est pas le Gouvernement qui décide d'augmenter ou de baisser la rémunération du Livret A.** Depuis 4 ans, le taux du Livret A dépend d'une **formule automatique de calcul qui repose sur le niveau de l'inflation et des taux à court terme**. Ce qui veut dire que lorsque l'inflation et le niveau des taux interbancaires progressent, la rémunération progresse. Et vice versa. Par ailleurs, **la formule comporte, grâce à une décision du Gouvernement en janvier dernier, un « plancher » pour protéger les épargnants : le taux doit être au minimum égal à l'inflation + 0,25%.**
- La révision automatique du taux de Livret A s'effectue **2 fois par an**. La prochaine aura lieu le 1^{er} février.
- Il est donc **prématuré d'en parler aujourd'hui**. On peut toutefois noter que les personnes qui ont fait des prévisions de baisse l'expliquent par **une diminution accélérée de l'inflation**. L'inflation, c'est l'ennemi de l'épargne et du pouvoir d'achat : sa baisse est une bonne nouvelle !

QUELLES SERAIENT LES CONSEQUENCES D'UNE BAISSSE DU TAUX DU LIVRET A ?

- Dans l'hypothèse évoquée ces derniers jours, liée à la baisse actuelle de l'inflation et des taux interbancaires, la rémunération pourrait effectivement baisser automatiquement de 0.5% ou 1% en février. Pour un Livret garni de 5 000€, la différence est respectivement de... 2 ou 4 euros par mois !
- **N'oublions pas que le taux du Livret A était de 2,5% en 2006 et de 3% en 2007.** 4% est un taux très élevé pour le Livret A, qui est lié au ressaut exceptionnel de l'inflation au premier semestre 2008.
- Si le taux était ramené à 3 ou à 3,5%, ce serait de toute façon **nettement supérieur à l'inflation**.
- Surtout, une baisse du taux du Livret A, ce serait **une bonne nouvelle pour le logement social** puisque le coût de son financement diminuerait, ce qui permettrait de **financer davantage de logements sociaux !**

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr